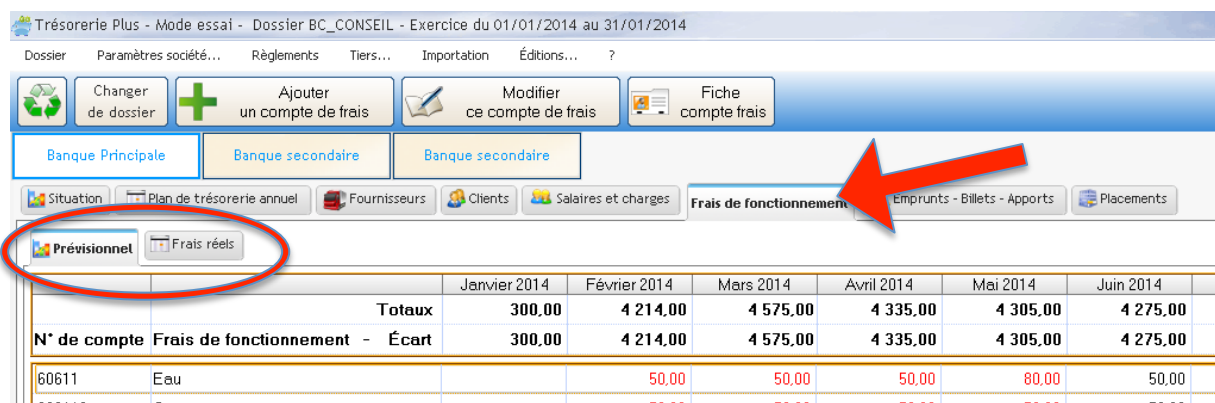


Frais de fonctionnement : frais réels/frais prévisionnels

Beaucoup de clients souhaitent saisir leurs frais réels dans Trésorerie Plus. Le seul problème c'est que ces derniers étaient perdus au milieu des frais prévisionnels et qu'il était difficile de distinguer les frais réels des frais prévisionnels en fin de mois.

Nous avons remédié à ce problème, explication :



The screenshot shows the 'Frais de fonctionnement' menu with two sub-menus: 'Prévisionnel' and 'Frais réels'. A red circle highlights these sub-menus, and a red arrow points to the 'Frais de fonctionnement' menu item.

	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014
Totaux	300,00	4 214,00	4 575,00	4 335,00	4 305,00	4 275,00
N° de compte Frais de fonctionnement - Écart	300,00	4 214,00	4 575,00	4 335,00	4 305,00	4 275,00
60611 Eau		50,00	50,00	50,00	80,00	50,00
60612		50,00	50,00	50,00	50,00	50,00

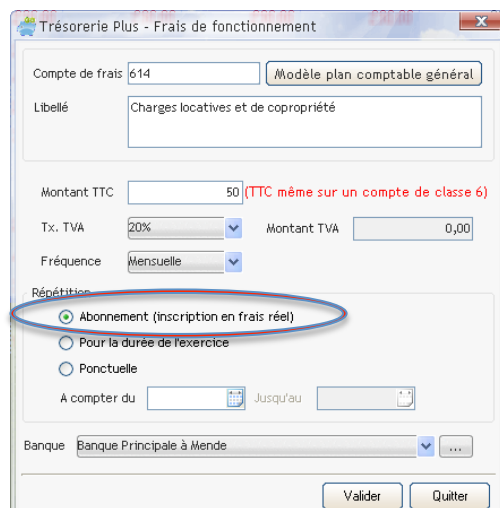
Lorsque vous allez dans l'onglet « Frais de fonctionnement », vous accédez à deux sous-onglets : « Prévisionnel » / « Frais réels »

Frais prévisionnels :

Cette partie ne change pas, vous devez répartir les frais prévisionnels en début d'exercice.

Création d'un frais prévisionnel

Dés que vous créez un frais prévisionnel, il se crée également dans les frais réels mais vide.



The dialog box shows the following fields and options:

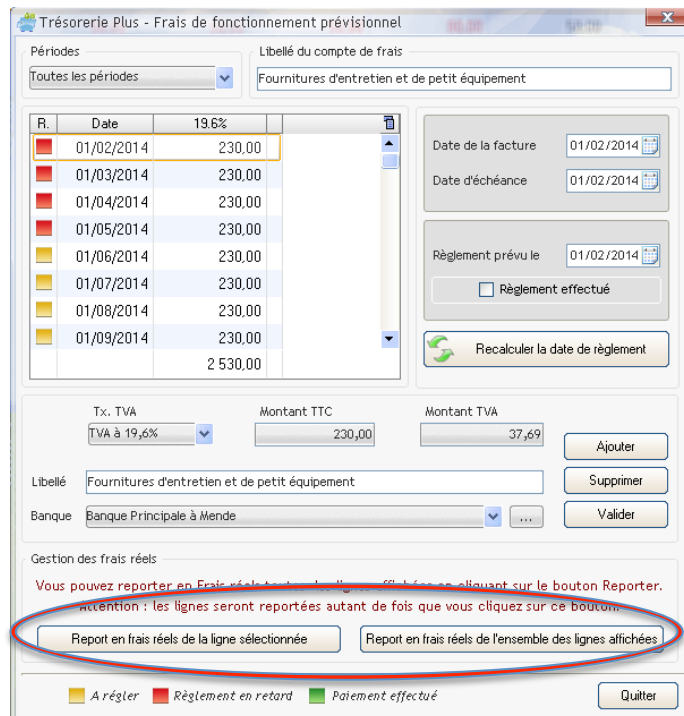
- Compte de frais: 614 (Modèle plan comptable général)
- Libellé: Charges locatives et de copropriété
- Montant TTC: 50 (TTC même sur un compte de classe 6)
- Tx. TVA: 20% (Montant TVA: 0,00)
- Fréquence: Mensuelle
- Répétition: Abonnement (inscription en frais réel), Pour la durée de l'exercice, Ponctuelle
- A compter du: [] Jusqu'au: []
- Banque: Banque Principale à Mende
- Buttons: Valider, Quitter

Lorsque vous créez un nouveau compte de frais prévisionnel, vous pouvez **l'abonner** dans ce cas, le frais se créera automatiquement dans les frais réels avec les mêmes sommes.

Il s'agit de frais dont on est sûr qu'ils seront payés tous les mois : loyer, téléphone ...

Frais de fonctionnement : frais réels/frais prévisionnels

Frais prévisionnel existant



R.	Date	19.6%	
	01/02/2014	230,00	
	01/03/2014	230,00	
	01/04/2014	230,00	
	01/05/2014	230,00	
	01/06/2014	230,00	
	01/07/2014	230,00	
	01/08/2014	230,00	
	01/09/2014	230,00	
		2 530,00	

Tx. TVA: TVA à 19,6% | Montant TTC: 230,00 | Montant TVA: 37,69

Libellé: Fournitures d'entretien et de petit équipement

Banque: Banque Principale à Mende

Gestion des frais réels:
Vous pouvez reporter en Frais réels tout ou partie des lignes en cliquant sur le bouton Reporter.
Attention : les lignes seront reportées autant de fois que vous cliquez sur ce bouton.

Report en frais réels de la ligne sélectionnée | Report en frais réels de l'ensemble des lignes affichées

■ A régler ■ Règlement en retard ■ Paiement effectué

Vous pouvez reporter le montant de ces frais, dans les frais réels de deux manières :

« *Report en frais réels de la ligne sélectionnée* » :

vous sélectionnez un frais réel et vous reportez son montant dans les frais réels. Dans le cas où ce frais est identique en frais réel et prévisionnel.

« *Report en frais réels de l'ensemble des lignes affichées* » :

C'est comme si vous abonniez le compte. Toutes les sommes affichées, se reportent dans les frais réels. Cela concerne des frais qui sont mensualisé comme les loyers ou le téléphone par exemple.

Frais réels:

Les comptes de frais réels sont créés automatiquement à vide dès que l'on crée les frais prévisionnels.

Par contre vous pouvez créer un compte de frais réels sans que celui-ci soit créé dans les frais prévisionnels.

L'utilisateur doit saisir les frais réels dans les comptes correspondants.

Frais de fonctionnement : frais réels/frais prévisionnels

Comparaison : frais réels/frais prévisionnels :

		Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	Juillet 2014	Août 2014
	Totaux				2 000,00		3 000,00
N° de compte	Frais de fonctionnement - Écart	4 575,00	4 335,00	4 305,00	2 275,00	6 575,00	1 275,00

Si le montant est en rouge :
Frais prévisionnels > frais réels

Si le montant est en vert :
Frais réels > frais prévisionnels

Que ce soit en frais réels ou en frais prévisionnels, l'écart vous est indiqué avec un code couleur :

- **Vert** si vos frais réels n'ont pas encore atteint le niveau des frais prévisionnels
- **Rouge** si vos frais réels dépassent les frais prévisionnels

Tableau de trésorerie général :

Dans ce tableau vous faites le choix de passer en frais réels ou en frais prévisionnels

		Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	Juillet 2014
Solde calculé en fin de mois précédent		-52 558,08	21 837,88	20 845,88	14 492,88	-5 047,12	8 062,88	7 009,88
Solde réel en fin de mois précédent		0,00						
Validez les frais en Prévisionnels ou en Réels		Prévisionnel	Prévisionnel	Prévisionnel	Réel	Réel	Prévisionnel	Prévisionnel

Vous êtes en frais prévisionnels

Vous êtes en frais réels

En principe, vous passez en frais réels en fin de mois pour contrôler votre solde avec la banque.